

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Crédit Mutuel Arkéa publie son premier rapport de mission

Brest, le 23 mai 2023 - Un an après l'adoption du statut d'entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa vient de publier son premier rapport de mission. Il présente la feuille de route de la mission, déclinaison des 5 engagements de sa Raison d'être en objectifs opérationnels associés à des indicateurs de mesure. Le rapport témoigne également des premières réalisations depuis l'adoption de ce statut avec notamment l'installation du Comité de mission et la sensibilisation des collaborateurs et administrateurs du groupe aux enjeux liés à cette démarche. Cette première restitution met en exergue la volonté du Crédit Mutuel Arkéa de rendre toujours plus cohérentes ses actions avec ses engagements, avec exigence et humilité.

La publication du premier rapport de mission du Crédit Mutuel Arkéa marque une nouvelle étape pour le groupe bancaire mutualiste depuis l'adoption en mai 2022 du statut d'entreprise à mission. Une étape qui s'inscrit dans la continuité de la démarche initiée dès 2019, lorsque le groupe bancaire est le premier en France à saisir l'opportunité proposée par la loi Pacte de se doter d'une Raison d'être, définissant le sens profond que le Crédit Mutuel Arkéa donne à ses métiers, à son activité et la manière dont il définit son utilité vis-à-vis de la société et de la planète. Cette Raison d'être a trouvé rapidement sa traduction concrète au travers du plan stratégique Transitions 2024, par lequel le groupe entend renforcer son impact positif dans une logique de performance globale. Un certain nombre de jalons ont ainsi été posés depuis 2019, de sorte à enclencher le changement de façon solide, concrète et durable jusqu'à l'adoption du statut d'entreprise à mission en 2022.

L'appropriation du statut d'entreprise à mission

Depuis l'adoption de ce statut d'entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa a consacré cette première année à s'approprier ce nouveau chapitre de son engagement sous l'impulsion du Comité de mission, nommé en juin dernier. Composé de 9 membres*, dont 5 personnalités externes, 2 administrateurs du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel de Bretagne et 2 collaborateurs qui reflètent au mieux la vision, l'ancrage territorial et les équipes du Crédit Mutuel Arkéa, le Comité de mission a, dans un premier temps, souhaité s'acculturer aux différents métiers du groupe afin de lui permettre d'exercer pleinement son rôle et d'adopter une feuille de route ambitieuse reflétant l'ADN du groupe bancaire mutualiste.

L'enjeu de cette première année était également que les collaborateurs et administrateurs du groupe bancaire mutualiste puissent s'approprier ce nouveau statut pour l'incarner dans leur métier au quotidien. Au-delà de communications internes

*voir l'encadré en fin de communiqué sur le Comité de mission

régulières, un module de formation en e-learning a été proposé aux collaborateurs afin de les sensibiliser à ce nouveau statut. Les travaux accomplis et les perspectives qu'ouvre pour le groupe l'adoption de ce statut ont été partagées lors de l'assemblée générale du Crédit Mutuel Arkéa le 11 mai dernier, dans le cadre d'une table ronde à laquelle participaient Hélène Bernicot, Anne Le Goff et, en qualité de grand témoin, Emery Jacquillat, Président de la Communauté des entreprises à mission et Président de la CAMIF.

Une feuille de route établie pour guider la mission

Après une période d'acculturation, le Comité de mission a adopté en décembre 2022 une feuille de route qui présente pour chacun des 5 engagements de la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa des objectifs très concrets accompagnés d'indicateurs de mesure qui feront l'objet d'un suivi régulier. Conformément au statut d'entreprise à mission qui engage l'entreprise, cette feuille de route fera l'objet d'un audit par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) en 2024. Elle sera amenée à évoluer régulièrement.



La première feuille de route du Comité de mission présente 14 indicateurs variés - assortis chacun d'un objectif quantitatif - qui doivent permettre au Crédit Mutuel Arkéa de rendre toujours plus cohérent ses actions avec ses engagements. Parmi ces indicateurs de suivi, on peut citer : le taux de sociétariat, l'empreinte carbone directe du groupe, la production annuelle de financements et la collecte brute annuelle d'épargne en faveur de la transition environnementale, le taux de collaborateurs en situation de handicap, la redistribution au titre des solidarités, etc.

Consultez le premier rapport de mission du Crédit Mutuel Arkéa en cliquant sur l'image



« L'adoption du statut d'entreprise à mission en mai 2022 est un sillon tracé de longue date qui résulte d'une démarche qui touche au sens même que nous donnons à notre métier, à la relation que nous voulons entretenir avec le monde qui nous entoure. Il s'inscrit dans la continuité des valeurs mutualistes du groupe et marque une évolution naturelle de l'ADN du Crédit Mutuel Arkéa, une banque au service de l'humain, des territoires et du financement de l'économie réelle. La publication de ce premier rapport de mission résulte de l'implication et du travail de l'ensemble des membres du Comité de mission, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur implication et leur engagement. »

– Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa –

« Ce statut constitue un cadre de progrès particulièrement adapté au modèle coopératif et va contribuer à la transformation du modèle Arkéa vers un modèle plus responsable et durable. Il est également une véritable opportunité de mieux valoriser notre différence, de mieux l'exprimer, et de mieux structurer la démarche grâce aux travaux menés par le Comité de mission. Ce premier rapport présente le résultat de leurs travaux à l'issue d'une première

année de découverte et de construction. Il permet d'ouvrir une page sur des engagements prometteurs pour le groupe, nos territoires et chacun de nous, des engagements résolus à répondre aux défis de notre temps. Nous croyons qu'il n'y a d'engagement sincère que par la preuve et que toute preuve se mesure. Nous avons déterminé pour chacun des cinq engagements des objectifs opérationnels associés à des indicateurs de mesure. Ce rapport doit nous guider pour rendre nos actions toujours plus cohérentes avec nos engagements, avec exigence et humilité. »

– **Hélène Bernicot**, Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa –

« Une entreprise du secteur financier comme le Crédit Mutuel Arkéa a une double responsabilité sociétale. Elle agit dans la société, au cœur d'un écosystème très dense de parties prenantes, où elle a la possibilité de contribuer positivement, notamment via les financements et les investissements. Et la société se reflète en elle, à travers un collectif humain de collaborateurs et d'administrateurs qui représentent les tendances, les inquiétudes, les espoirs de la société toute entière. A travers la démarche d'entreprise à mission, nous nous sommes engagés à porter cette double responsabilité : nous clarifions le sens de notre mission et nous fixons un cadre de progrès qui libère les initiatives individuelles et collectives au sein de l'entreprise. Notre souhait : que chaque salarié, chaque administrateur, soit convaincu qu'il œuvre pour la mission ! Et que chaque sociétaire, chaque client le perçoive. »

– **Anne Le Goff**, Directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa –

Un Comité de mission reflet de l'attachement du groupe aux territoires et aux valeurs mutualistes

Le Comité de mission s'assure du respect de chacun des engagements du groupe, et que ces derniers soient au cœur de la prise de décisions à tous les niveaux. Il est composé de 9 membres, avec une majorité de membres externes au groupe, et 45 % de femme :

5 experts externes :

- **Eric Challan Belval**, Président du Comité de mission, Président de La feuille d'érable (entreprise pionnière dans le recyclage des papier de bureau) et Président du Medef Ille-et-Vilaine
- **Thierry Burlot**, ex-Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'environnement et de la biodiversité et Président du Comité de bassin Loire-Bretagne (instance en charge de la politique de gestion de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne)
- **Jérémy Brémaud**, Directeur associé et Fondateur d'Ellyx (spécialiste de la résolution de problématiques sociales) et Président de France Active Nouvelle Aquitaine (pionnier de la finance solidaire)
- **David Sussmann**, Président Fondateur de Pure Ocean (fonds de dotation soutenant les projets qui protègent les écosystèmes marins) et Président Fondateur de Seafoodia (société spécialisée dans la distribution et la vente de produits de la mer à l'échelle mondiale)

- **Nolwenn Febvre**, Présidente Fondatrice de Les P'tits Doudous (réseau d'associations de professionnels de santé œuvrant pour améliorer le vécu des enfants, des parents et des soignants à l'hôpital)

2 administrateurs du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel de Bretagne :

- **Daniela Da Silva**, Présidente de la Caisse de Bordeaux Saint Jean et Présidente de la Caisse de Crédit Mutuel Agricole et Viticole du Sud-Ouest
- **Patrick Lescop**, Président de la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Pol-de-Léon.

2 salariés :

- **Maëva Bourel**, Responsable du département Finance Durable du groupe, également désignée responsable de la mission ;
- **Hélène Lamy**, Chargée d'animation au sein d'une caisse locale de la fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, choisie parmi les collaborateurs du groupe qui se sont portés candidats pour intégrer le Comité de mission, suite à l'appel de candidature interne lancé par le Crédit Mutuel Arkéa.

« L'adoption du statut d'entreprise à mission par le Crédit Mutuel Arkéa reflète les valeurs mutualistes et territoriales de ce groupe humain impliqué dans les transformations sociales et environnementales de la société. Sa volonté d'ouvrir son Comité de mission à une majorité de personnalités externes aux compétences variées permet d'enrichir les débats. En tant que Président de ce Comité, je suis particulièrement attentif à ce que chacun des membres qui le compose puisse s'exprimer de façon équitable. Ce premier rapport de mission témoigne du travail mené tout au long de l'année et va continuer de nous guider dans la poursuite de notre rôle. »

– Eric Challan Belval, Président du Comité de mission du Crédit Mutuel Arkéa –

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir ...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, plus de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 182,4 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com